

mant un archipel dont la faune mammalogique morcelée ne constitue que des tronçons épars de la faune primitive. On en trouverait probablement d'autres représentants ou leurs restes, en explorant quantité d'îlots et de cavernes jusqu'à présent délaissés. Les *Capromys* récemment découverts à l'île Swan et aux Bahama en sont une preuve. Peut-être même le *C. Geayi* existe-t-il encore dans quelqu'une des Îles Sous-le-Vent qui ne sont en réalité qu'une barrière détachée de la côte du Vénézuéla, encore aujourd'hui si bizarrement découpée en golfes profonds et en presqu'îles à peine rattachées au continent par d'étroites langues de terre.

---

NOTE PRÉLIMINAIRE SUR LES COLLECTIONS ICHTYOLOGIQUES RECUEILLIES  
PAR M. GEAY EN 1897 ET 1898 DANS LA GUYANE FRANÇAISE ET LE  
CONTESTÉ FRANCO-BRÉSILIEN,

PAR M. LÉON VAILLANT.

Lors de ses voyages en 1897 et 1898 dans la partie Nord-Est de l'Amérique méridionale, M. Geay a recueilli un certain nombre de Poissons, qui complètent, à certains égards, nos connaissances sur la faune ichtyologique tant de la Guyane française que de régions avoisinantes.

Les récoltes ont été faites dans la rivière Mahury, située à 5 ou 6 minutes de longitude à l'Est de la rivière Cayenne, avec laquelle elle communique par un bras latéral, et dans quelques cours d'eau du territoire contesté franco-brésilien.

Dans la première localité, les pêches ont été exécutées fin septembre 1898 sur des points assez bas pour que l'eau fût plus ou moins saumâtre. Les espèces récoltées sont :

*Arius Herzbergii* Bloch, *A. physacanthus* sp. n., *A. luniscutis* Cuvier et Valenciennes, *Elurichthys Gronovii* Cuvier et Valenciennes, *Anableps microlepis* Müller et Troschel, *Otolithus microlepidotus* Cuvier et Valenciennes, *Nebris microps* Cuvier et Valenciennes, *Pristipoma cavifrons* Cuvier et Valenciennes.

Dans le Contesté franco-brésilien, la rivière Carsevenne a été explorée en des points assez différents. Dans le bas du cours d'eau, les récoltes ont été faites de janvier à mai 1898. M. Geay en a rapporté :

*Pimelodus maculatus* Lacépède, *Arius rugipinnis* Cuvier et Valenciennes, *Callichthys littoralis* Hancock, *Rivulus micropus* Steindachner, *Macrodon malabaricus* Bloch, *Erythrinus witteniatus* Agassiz, *Curimatus cyprinoideus* Linné, *Tetragonopterus chalcus* Agassiz, *T. affinis* Günther, *Aiphoramphus falcatus* Bloch, *Myletes maculatus* (?) Kner, *Acara pallida*

Heckel, *A. nassu* Heckel. *Crenicichla saxatilis* Linné, *Eleotris gyrius* Cuvier et Valenciennes, *Micropogon trifilis* Müller et Troschel.

Autant qu'on en peut juger, l'eau douce doit dominer dans cette station, bien qu'il puisse y avoir, sur certains points, mélange avec les eaux salées. Le *Callichthys littoralis* indiqué ici ne se trouve pas à proprement parler dans le fleuve, mais dans des savanes temporairement immergées, sortes de marais qui l'avoisinent; il y est très abondant.

Dans le haut du fleuve, les recherches ont eu lieu une première fois de juin à septembre 1897 dans la rivière Lunier, affluent de la rive gauche, puis, l'année suivante, de mai à septembre dans la rivière Carnot, affluent de la même rive, mais placé en aval du précédent et à environ 70 à 80 kilomètres de l'embouchure du Carsevenne. Le Carnot a été remonté jusqu'à ses sources. Les Poissons recueillis sont :

*Pimclodus gracilis* Valenciennes, *Centromochlus Perugie* Steindachner, *Heptapterus mustelinus* Valenciennes, *Trichomycterus tenuis* Kner, *Rivulus micropus* Steindachner, *Macrodon malabaricus* Bloch, *Erithrinius unites-niatus* Agassiz, *Pyrrhulina filamentosa* Cuvier et Valenciennes, *Curimatus spilurus* Günther, *Ctenotropus punctatus* Müller et Troschel, *Hemiodus semiteuiatus* Knerr, *Leporinus megalepis* Günther, *Tetragonopterus orbicularis* Cuvier et Valenciennes, *T. fasciatus* Cuvier, *T. oligolepis* Günther, *T. lepidurus* Knerr, *T. affinis* Günther, *Acara vittata* Heckel, *A. pallida* Heckel, *Crenicichla brasiliensis* Bloch, *C. saxatilis* Linné.

J'ajouterai que, dans la rivière Lunier, il a été pris un Poisson du groupe des Characins, ayant une adipeuse, les dents, autant qu'on en peut juger, coniques et unisériées; il appartient, suivant toute vraisemblance, au groupe des HYDROCYONINA, mais n'est représenté que par un exemplaire long d'à peine  $35+8=42$  millimètres; aussi je me borne à en signaler la présence dans l'attente de nouveaux matériaux, qui permettraient d'en compléter l'étude.

Enfin, au delà des sources de la rivière Carnot, M. Geay, passant la ligne de faite qui sépare le bassin du Carsevenne de celui du Cachipour, a rencontré aux origines de ce dernier fleuve des terrains submergés qui lui ont fourni un intéressant Cyprinodontien : *Rivulus Geayi* n. sp.

Deux espèces nouvelles, portées sur ces listes, peuvent être brièvement caractérisées de la manière suivante :

**Arius physacanthus.** — Cet *Arius* se distingue de suite par la forme de sa deuxième épine dorsale, renflée à la base, atténuée en pointe aiguë supérieurement, ce qui donne à l'ensemble la forme d'une poire allongée;

la hauteur de cet organe est de 50 millimètres, la plus grande largeur, 6 millimètres. Il paraît voisin de l'*Arius euphysetus* Müller et Troschel, dont il diffère toutefois, d'après la description donnée, par son prolongement occipital beaucoup moins élargi et surtout par la disposition des dents palatales, les dents vomériennes formant deux plaques distinctes, quadrilatérales, séparées par un intervalle net sur la ligne médiane, chacune en contact en dehors avec une large plaque de dents palatines.

Un individu, pêché dans le Mahury; il mesure  $200 + 60 = 260$  millimètres.

**Rivulus Geayi.** — Autant qu'on en peut juger en l'absence de figure et d'après la description succincte qui en est connue, ce Cyprinodontien se rapproche du *Rivulus Balzani* Perugia. Toutefois les proportions sont assez différentes, la hauteur du corps ne faisant qu'un cinquième de la longueur du corps, dans laquelle la tête n'entre que pour un quart. Le diamètre de l'œil et l'intervalle inter-orbitaire sont également plus petits à proportion que dans l'autre espèce.

Le système de coloration sur les exemplaires dans la liqueur n'est pas moins caractéristique. La tête est sombre, teinte qui se prolonge en arrière sur le tiers environ de la longueur du corps sous l'apparence d'une large bande: en arrière existent sur le pédoncule caudal quatre ou cinq taches noires, allongées verticalement, les antérieures plus ou moins en forme de chevron ouvert en avant. Le bord libre de l'hypoptère et le bord inférieur de l'europtère sont noirâtres; cette dernière nageoire présente, en outre, quelques rangées verticales de points grisâtres.

D. 9; A 9-12.

Écailles : lig. lat. 35; lig. tr. 9.

Une vingtaine d'individus, dont la taille varie de  $30 + 7 = 37$  millimètres à 20 millimètres, ont été rapportés de régions montagneuses, situées à une altitude de 450 mètres, aux origines du Cachipour, dans la portion occidentale des placers dits de *Carsevenne*.

L'espèce est commune et, d'après M. Geay, se trouve dans des amas de feuilles humides plutôt qu'à proprement parler dans l'eau.

---

NOTE SUR LES POISSONS RECUEILLIS PAR M. F. GEAY DANS L'APURÉ  
ET SES AFFLUENTS,

PAR M. JACQUES PELLEGRIN.

Les Poissons récoltés par M. F. Geay, lors de son précédent voyage, de 1893 à 1895, au Vénézuëla, proviennent d'un des principaux affluents de la rive gauche de l'Orénoque, l'Apuré, du Sarare, son prolongement,